	SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION DE LA FILIERE SEMENCIERE DU RWANDA	Code doc : 41FR150I159v0
	<u>MODULE 4 : SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE</u>	Date Maj : Décembre 2007
FICHE TECHNIQUE DE PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIEES : Soja		Version intégrale

Origine du document	Projet AFSR
----------------------------	-------------

Date du document	Octobre 2007
-------------------------	--------------

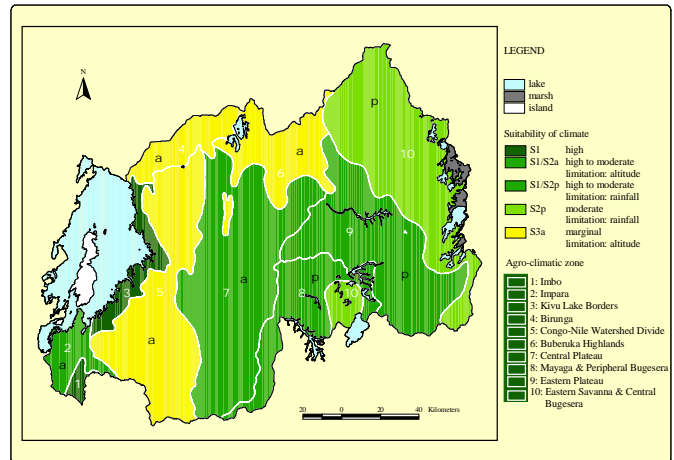
Nombre de pages	4
------------------------	---

FICHE TECHNIQUE DE PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIEES

Soja (*Glycine max (L) MERRIL*)



Appui à la Filière Semencière du Rwanda



1. LIEU DE PRODUCTION

1.1. Aire géographique :

Le Soja est une culture plastique et peut être cultivé jusqu'à environ 1900 m. Toutefois, au-delà de 1800 m, son cycle végétatif devient de plus en plus long. Les terres de laves, les hautes terres du Buberuka et la zone de la Crête Congo Nil sont donc à éviter.

1.2. Sol :

Profond et aéré. Avec une inoculation au *Rhizobium* spécifique, le Soja peut donner de bons résultats en sols acides de pH de 5 à 5,2. Toutefois, une bonne production est obtenue dans des sols avec un pH proche de la neutralité.

1.3. Parcelle de production :

- Est signalée dès le semis par une pancarte mentionnant : le nom de la variété, la date de semis, la catégorie, la superficie et les numéros de référence du producteur et de la parcelle.
- **Distance d'isolement** : 5 m par rapport aux parcelles d'autres variétés de Soja ou de la même variété non épurée.

2. PLACE DANS LA ROTATION

La parcelle de multiplication ne doit normalement pas avoir porté une légumineuse ou du soja depuis au moins une saison. Le soja peut être multiplié après une culture à tubercule ou une céréale.

3. CARACTERISTIQUES DES VARIETES DISPONIBLES AU RWANDA

VARIETES	CARACTERISTIQUES			
	Couleur des grains	Cycle végétatif (jours)	Rendement (T/Ha)	Teneur en lipides (%)
Peka 6	Jaune	± 115	2,2	23,4
449/6/16	Chamoise	± 125	2,5	22,6
Bossier	Jaune	± 115	2,2	24,6
Ogden	Verdâtre	± 110	2,3	24,6
Duiker	Jaune	± 117	2,4	26,8
TGM 1781	Chamoise	± 130	2,5	23,0
Soprosoy	Jaune	90	1,8	-

4. TECHNIQUES DE PRODUCTION

4.1. Semis

- Se fait avec un seul lot de **semences de base** préalablement enrobées avec du Super Homaï (5g/Kg) ou du Fernasan D (3g/Kg) ou avec d'autres pesticides efficaces et disponibles au Rwanda.
- Epoque de semis : sur colline : début septembre en saison A et début février en saison B suivant le retour des pluies ; en marais drainés : toute l'année.
- Densité de semis : 70 Kg de semences / Ha.
- Ecartement : 40 cm entre les lignes avec 1 graine tous les 10 cm.
- Profondeur de semis : 3 à 6 cm.

4.2. Fertilisation et amendement des sols

- Enrober les graines avec 10 g de Rhizobium/Kg de semences juste avant le semis pour stimuler la fixation d'azote atmosphérique. Si non réalisé, appliquer 200 Kg de NPK 17-17-17 / Ha dans les sillons au semis.
- Si la culture précédente n'a pas reçu de fumier, appliquer 10 à 15 Tonnes de fumier bien décomposé par Ha au moment de l'égalisation.
- Suivant la pauvreté et la nature du sol, appliquer 100 Kg de DAP / Ha au sarclage.

4.3. Entretien et épuration variétale

- A la levée, faire une surveillance de 10 à 15 jours contre les pigeons.
- Effectuer un sarclage quand les plants ont 4 feuilles et ± 10 cm de hauteur (+/- 22 jours après le semis).
- Faire un buttage pour lutter contre la mouche du haricot.
- Effectuer un 2e sarclage juste avant la floraison (+/-40 jours après le semis).
- **L'épuration variétale** est obligatoire pour éliminer les hors-types et surtout les plantes atteintes de mosaïque, maladie transmise par les graines.

4.4. Inspection de la parcelle

- Première visite de la parcelle à la floraison pour contrôler l'isolement et déterminer la fréquence des maladies notamment la maladie des taches violacées, la Cercosporiose, la rouille et la bactériose commune.
- Deuxième visite au moment de la maturation afin de s'assurer de la conformité des caractéristiques variétales et la fréquence des maladies.
- Les normes préconisées : pourcentage maxima de 2,0% de plantes hors – types (plantes d'une autre variété, hybrides naturels, plantes aberrantes); et de 5,0% de plantes atteintes de mosaïque.

4.5. Lutte contre les maladies et ravageurs

- Combiner la lutte par les techniques culturales avec la lutte chimique
- La rouille est traitée avec le Tilt (10 ml/15L d'eau/are) ou un autre fongicide efficace 2 à 3 fois suivant l'apparition de la maladie.
- Les insectes sont traités 2 à 3 fois avec un insecticide tel que le Diméthoate 40%EC (1,5 L/Ha) ou tout autre insecticide efficace.

5. RECOLTE, TRAITEMENT ET STOCKAGE

- A maturité, quand ¾ des gousses sont jaunes-brunes, les plants sont coupés au ras du sol pour laisser les nodosités fixatrices d'azote enfouies dans le sol.
- Après séchage additionnel, le soja est battu et les grains sont mis à sécher au soleil jusqu'à dessiccation complète.
- Ensacher les semences et mettre les étiquettes avec les informations suivantes: l'espèce, la variété, le cycle végétatif, le rendement, l'aire de culture, le N° du lot de semences et le poids.
- Remplir et envoyer le formulaire de **déclaration des récoltes**.

6. NORMES DE QUALITE

Le lot de semence certifiée de soja doit répondre aux normes suivantes :

- Une pureté variétale minimale de 98% des plantes ;
- Une pureté spécifique minimale de 98% en poids ;
- Une faculté germinative minimale de 75% des semences pures ;
- Une humidité maximale de 11% en poids.

7. ASPECTS ECONOMIQUES

Charges opérationnelles (Par Ha)		Quantité	Unité	Coût unitaire (FRw)	Coût Total (FRw)
Main d'œuvre		400	HJ	500	200000
Semences		70	Kg	500	35000
Rhizobium		0,7	Kg	4500	3150
Fumier organique		15000	Kg	10	150000
Engrais minéraux					
	DAP	100	Kg	345	34500
Produits phytosanitaires					
	Diméthoate	3	Litre	6000	18000
	Tilt	2	Litre	10000	20000
Total charges (FRw/Ha)					460650
Revenus					
Revenu semences (FRw/Ha)		1800	Kg	350	630000
Bénéfice (FRw/Ha)					169350
Prix de revient (FRw/Kg)					256

NB : Si on utilise du rhizobium uniquement (terrain fertile) ; le coût de revient n'est que de 153 Frw/Kg alors qu'il passe à 287 Frw/Kg si on remplace le Rhizobium par le NPK 17.17.17.

8. REMARQUES / NOTES PERSONNELLES

